

Véronique Sanson :Qu'est-ce qu'une « co-construction » ? Depuis la sortie du concours, la mairie nous parle de co-construire ensemble, mairie et habitants un projet pour l'îlot.

Que propose la mairie et que dit-elle actuellement en ce sens ? Qu'entend-elle par co-construction , et nous le Collectif, qu'en attendons-nous ? Quel calendrier est prévu ?

Sophie Guillemain nous en parlera :

Nous avons rencontré la mairie à deux reprises le 21 janvier , la maire et le 14 mai , Fatah Aggoune .

Ce dernier en charge de suivre le projet «Îlot Vert» nous a présenté la méthode de travail validée par la municipalité pour redémarrer après l'abandon du concours «Inventons la métropole» la démarche de projet. Il précise qu'il n'y pas d'urgence, et qu'il faut prendre son temps.

Il s'agit, pour la municipalité, garante de l'articulation entre la démocratie représentative et la démocratie participative, **de reprendre la concertation à zéro** en créant un «collectif» ,qui rassemblera tous les «acteurs» et qui sera animé par le Conseil de quartier. Ce nouveau «collectif» aura à partir d'une «feuille de route» à construire un projet pour l'îlot Paix -Reims.. Pour former ce nouveau collectif, Fatah Aggoune recoit les différentes associations jusqu'à fin juin. AGIV et AMSVP ont été les premières associations reçues au vu de leur implication .

I- Les modalités de la concertation

Fatah Aggoune a parlé tour à tour, sur le même sujet, soit de «feuille de route», soit de «cahier des charges», ce qui a rendu l'échange peu clair pour nous. Il précise que le «cahier des charges» serait donné par la Commune. Il fixerait uniquement les modalités de travail et permettrait de s'assurer que toutes les contributions pourraient y trouver leur place. Ce cahier des charges garantirait la **co-construction** et l'implication de tous.

Ce cahier des charges du «processus participatif» proposé par la Ville serait transmis **en novembre** aux «acteurs du collectif». Il définirait:

- Comment on souhaite travailler?
- Comment les gens des quartiers sont associés?
- Comment l'animation sera assurée?
- Quelles instances de validation?
- Mise en place d'un comité de pilotage politique assuré par la mairie, d'un comité de pilotage technique (services techniques de la ville) et d'un comité scientifique.

Qui seraient les acteurs de la construction de la concertation que mettra en place par la mairie?

- Le CDQ, pour l'animation du nouveau collectif et: AGIV, AMSVP, la Friche enchanté, Gentil'jardin, les commerçants, le collectif du RER...

A ce stade nous n'avons pas tous compris la même chose ce cahier des charges ou cette feuille de route inclurait-il les préconisations de la mairie pour l'aménagement de l'îlot ou fixerait -il uniquement les modalités de la concertation? Peut-être que des associations présentes qui auront été reçues après nous , pourront-elles nous éclairer?

II- Les inquiétudes sur l'aménagement à long terme

Face à notre inquiétude devant des propos de la municipalité sur le futur aménagement de l'îlot Paix Reims, notamment lors de notre rencontre avec la maire le 21 janvier : repartir à zéro, repartir des projets des trois promoteurs, projet de ZAC, etc. Fatah Aggoune a assuré qu'il serait tenu compte du travail précédemment réalisé par le collectif CDP, qu'il n'y aurait pas de grand bâti (?). Pour le bâti FA a évoqué une maison des associations, un lieu de co-working. Ce bâti serait construit du côté rue de Reims.

Nous précisons à FA:

- que la ville a perdu 40 000 m² d'espaces verts en dix ans , le collectif Cœur de plateau se bat pour 5000 m²!
- qu'il n'existe pas d'autres lieux actuellement disponibles sur Gentilly pour appliquer la charte de la biodiversité, rendre fonctionnelles les trames verte et bleue et donc entrer en cohérence avec le PADD-
- qu'il n'est pas possible d'attendre le futur SCOT 2020 .

Fatah Aggoune a montré la volonté de la municipalité de garder ou de renforcer les espaces verts.

II - Usages sur l'îlot à court terme

Pour le projet observatoire citoyen de la biodiversité ordinaire (OCBO), qui a recueilli 567 votes, Fatah Aggoune précise que la maire a donné son quitus , pas d'objections de la Maire mais uniquement pour la parcelle 49- Il souhaite prendre l'avis du CDQ (???)

En attendant la maison des associations sur l'îlot, nous avons demandé l'usage du pavillon Kleynhoff pour les associations du quartier (*et non pas de toutes celles hébergées au collège Pierre Curie! comme a semblé le dire FA*).

IV- Point sur la sécurité de l'îlot :

La mairie envisage la fermeture du square du bas le soir aux mêmes horaires que le petit square. Cependant FA rappelle que les techniciens de la ville risquent de rencontrer des problèmes pour se faire respecter par les contrevenants. Nous n'avons pas reçu de réponse précise sur la question des squatteurs.

Notre conclusion :

Nous n'avons pas bien compris comment serait encadré le projet à construire- Les modalités de la concertation proposée semblent compliquées à comprendre et à mettre en œuvre. Le calendrier est également peu précis -Le mot construction n'a été prononcé qu'une seule fois.

Ce flou nous incite à poursuivre notre travail sans attendre fin juin ou novembre, comme cela lorsque la mairie nous sollicitera nous serons prêts! Mais pour poursuivre ce travail, nous avons besoin de vous ou du moins de vous sentir mobilisés autour de nos préconisations que Guy Soubtillard, président de l'Association Mieux Vivre Sur le Plateau va vous présenter.